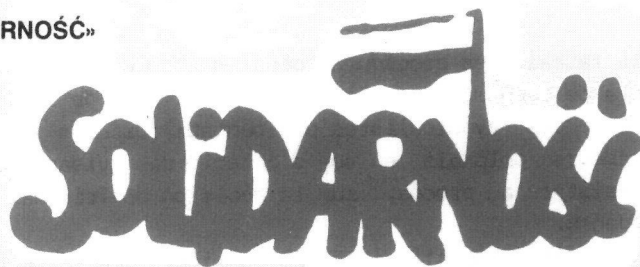


# NEWS



Bi-mensuel

Date : le 15 février 1986

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Jerzy Milewski

9, ave. de la Joyeuse Entrée, 1040 Bruxelles Belgique

No : 62

LE TRIBUNAL DE GDANSK a cédé sous la pression des protestations occidentales. Le 11 février, on jugeait le président de NSZZ "Solidarność", Lech Walesa, accusé d'avoir diffamé les conseils électoraux. Après dix minutes, le juge a suspendu l'audience et est revenu deux heures plus tard pour prononcer l'acquittement de Walesa, en déclarant que celui-ci n'avait pas eu l'intention de diffamer les conseils électoraux. Après cette décision prudente, les autorités continuent néanmoins leur programme de normalisation, qui devrait être officiellement proclamé un franc succès au cours du congrès du Poup au mois de juin prochain. C'est ainsi qu'on prépare activement le procès, prévu pour les 18 et 19 février, de Wladyslaw Frasnyniuk, Bogdan Lis et Adam Michnik. On a ajouté la haute trahison pour Czeslaw Bielecki. Et Bogdan Borusewicz ainsi que Tadeusz Jedynek, les deux membres de la JKK récemment arrêtés, sont maintenus en prison sans aucune forme de procès.

Le procès de Lech Walesa avait été précédé par une campagne en sa faveur, menée par l'ensemble du mouvement syndical international. Les dirigeants de la CLC (Canada), de la UIL (Italie), de l'AFL-CIO (USA), de LO (Norvège), de la LO et de la TCO (Suède), de la CFTC (France) et de l'UGT (Portugal) demandèrent des visas pour assister au procès. Les secrétaires généraux de la CES, de la CISL et de la CMT ont clairement fait savoir qu'ils voulaient assister au procès pour s'assurer que le procès serait conforme aux lois internationales. Aucun visa ne fut accordé: l'ambassade de Pologne à Bruxelles déclara qu'aucun observateur étranger n'était prévu au procès de Walesa.

La CMT, la DGD (RFA), la FNV (Pays-Bas), l'UGT (Espagne), l'UGT (Portugal), l'AFL-CIO (USA) la TUC (GB), et la TCO (Suède) ont envoyé des lettres de protestations aux autorités polonaises et ont publié leurs déclarations. Les groupes locaux de soutien à "Solidarność" ont organisé des campagnes de pétitions et des actions dans les milieux politiques pour donner à ce procès un maximum de publicité.

Encouragé par cette vague d'actions organisées par les pays occidentaux en faveur de Lech Walesa, NSZZ "Solidarność" renouvelle ses appels à tous ses amis dans le monde entier, pour qu'ils soutiennent de la même façon Frasnyniuk, Lis, Michnik, Jedynek, Borusewicz et Bielecki, qui sont en attente de leur procès. Leur sort nous inquiète très fort. Nous craignons que le pouvoir ne soit pas aussi tendre avec ces militants parce qu'ils sont moins connus à l'Ouest. C'est pourquoi nous demandons à tous nos amis d'être aussi constants dans leurs actions de protestations que les autorités polonaises le sont dans leur répression des membres et militants de notre syndicat.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

LA COMMISSION PRVISOIRE DE COORDINATION (TKK) de NSZZ "Solidarność" a publié, le 27 janvier le communiqué suivant, signé par Zbigniew Bujak (région Mazowsze), Jan Andrzej Gorny (région Slask-Dabrowski), Marek Muszynski (région Dolny Slask) et par les représentants des régions de Gdansk et de Malopolska.

1. La TKK qui s'est réunie le 27 janvier a discuté les activités organisationnelles en Pologne et la coopération avec le mouvement syndical international. Zbigniew Bujak a présenté un rapport d'une réunion avec des syndicats autonomes et de branches ainsi qu'avec le syndicat polonais des enseignants (ZNP) au cours de laquelle il a été déclaré que toute collaboration avec une organisation professionnelle qui ne reconnaît pas le pluralisme syndical est contraire aux principes du mouvement syndical indépendant.

2. A partir du 27 janvier, Jan Andrzej Gorny devient membre de la TKK; il représentera la région Slask-

Dabrowski. Gorny a été un des signataires des accords conclus dans l'usine sidérurgique de Katowice en septembre 1980 et est devenu vice-président du comité inter-entreprise (MKZ) de Katowice. Dans la clandestinité depuis décembre 81, il travaille dans les structures clandestines de NSZZ "Solidarność" et dirige, depuis janvier 86, la commission exécutive (RKW) de NSZZ "Solidarność" dans la région de Slask-Dabrowski.

3. La TKK a été mise au courant de la situation de la région de Gdansk où les activités du syndicat continuent, comme auparavant, malgré l'arrestation récente de Bogdan Borusewicz.

LA DECLARATION suivante, signée par le Secrétaire-Général Mathias Hinterscheid, a été adoptée par le Comité Exécutif de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) à Bruxelles, le 14 février 1986.

- Le Comité Exécutif de la CES note avec satisfaction

4°P 12007

le retrait des procédures pénales absurdes à l'encontre de Lech Walesa. Il souligne l'impact de la pression des syndicalistes occidentaux sur les ambassadeurs polonais en vue d'obtenir des visas pour assister au procès, sur la décision du Tribunal de Gdansk.

Le Comité Exécutif de la CES considère que la répression contre les militants de "Solidarnosc" est loin d'être terminée et que les droits syndicaux en Pologne ne cessent d'être violés. La décision de fixer le procès en appel de Lis, Michnik et Frasnikiuk aux 18 et 19 février 1986 montre que les autorités polonaises ignorent la déclaration de l'exécutif de la CES de décembre 1985 demandant l'annulation des poursuites et des sentences prononcées.

Le Comité Exécutif de la CES réitère sa condamnation de l'attitude répressive du gouvernement polonais et demande l'abandon des poursuites contre Lis, Michnik et Frasnikiuk. Il autorise le Secrétariat à prendre, en liaison avec la CISL et la CMT, toutes les mesures nécessaires pour maintenir une pression maximum sur les autorités polonaises en vue de rétablir les droits syndicaux et le pluralisme syndical en Pologne. Il appelle toutes ses organisations affiliées à renouveler et développer dans tous les pays leur solidarité avec NSZZ "Solidarnosc".

UNE LETTRE de Tadeusz Jedynek, membre de la TKK emprisonné depuis le 18 juin 1985, adressée aux mineurs, est sortie de prison le 4 décembre, fête de Ste Barbe, patronne des mineurs. Jedynek y remercie les mineurs qui continuent de soutenir "Solidarnosc". Jedynek a été autorisé à rencontrer sa femme pour la 1ère fois le 28 novembre 1985.

2.386 OUVRIERS des Chantiers Navals de Gdansk ont, à ce jour, rejoint les nouveaux syndicats soutenus par le gouvernement, soit 23,1% de l'ensemble du personnel de l'entreprise.

LA COMMISSION provisoire de coordination de "Solidarnosc" de Bydgoszcz a publié son rapport financier sur les cotisations récoltées dans la région entre décembre 83 et novembre 85. Les entrées totales de 1.956.023 zlotys ont été réparties ainsi: 613.331 zl pour les frais généraux de l'organisation (aide à des groupes militants, déplacements,...), 590.642 pour les frais de publication (matériel d'impression et équipement, frais d'édition et de distribution), 607.900 zl pour l'aide aux militants emprisonnés et à leur famille (frais de tribunaux, fonds d'assistance).

LE COMITE pour la Culture Indépendante a couronné en janvier 17 vainqueurs du Concours "Solidarnosc" de la Culture 1985. Les prix récompensent, entre autres, des ouvrages littéraires, des films, des affiches, des compositions musicales, des peintures et des productions théâtrales.

LE MINISTRE des Mines a présenté une proposition en vue de réunir 30 entreprises, comprenant l'entreprise électronique Unitra-Cemat et 6 centres de

développement et de recherche. Le Conseil autogestionnaire ouvrier de Unitra-Cemat s'oppose à ce projet, qu'il juge dépourvu de tout intérêt pratique et économique.

EN COMPARAISON AVEC 1984, les statistiques sur les situations financières des industries et des commerces dont l'Etat est propriétaire montrent une chute de 1,2%. Les subsides gouvernementaux aux entreprises en déficit sont passés de 481 milliards de zlotys à 609 milliards. Les secteurs les plus subsidiés sont: le charbon 84,7 milliards, les produits laitiers 66, le logement 45, les transports ferroviaires 32, les transports urbains 25,5 et les moulins 19,9. Sur quelques 4.800 entreprises, il y en a 315 déficitaires contre 77 en 1984. Il faut souligner l'augmentation tout particulière des entreprises de construction en déficit, qui passent de 25 à 99.

CINQ COMPLEXES INDUSTRIELS DE LODZ qui produisent du matériel pour la construction et le logement avaient prévu une production totale annuelle de 10.500 unités. Habituellement, celle-ci est de 7.300 unités. Or, en 84, cette production a péniblement atteint les 4.600 unités. Et on prévoit que la capacité maximale ne sera pas atteinte avant 1990. Le plus grand de ces complexes (Zachod) a un déficit croissant qui frise aujourd'hui les cent millions de zlotys.

Les travailleurs du conseil d'auto-gestion de l'usine sidérurgique Bierut de Czestochowa ont adopté, en octobre 1985, une motion s'opposant à la fusion de leur usine avec un complexe économique subsidié par le gouvernement qui s'appellerait Communauté des entreprises du métal et de l'acier et qui centraliserait l'ensemble de la direction de ces entreprises. Le conseil d'auto-gestion justifie sa décision en soulignant le fait que la fusion enlèverait aux travailleurs tout contrôle sur la direction, qu'elle enlèverait toute volonté d'auto-suffisance et d'auto-financement des entreprises et que, de plus, le statut des conseils d'auto-gestion perdrait toute sa valeur.

L'ASSOCIATION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES, Megat, a été réorganisée, en octobre 1985, et est devenue la Communauté des producteurs d'équipements et de moteurs énergétiques. 21 entreprises, dont la plus importante est l'usine Zamech d'Elblag, ont, de ce fait, perdu leur statut d'entreprise indépendante et tout particulièrement leurs droits à l'auto-suffisance, à l'auto-financement et à l'auto-gestion. Les 21 entreprises qui comptent 35.000 travailleurs, sont désormais placées sous l'autorité d'un unique directeur. Le ministre concerné ayant rejeté la proposition de les organiser sur base d'une coopérative qui leur permettrait de garder leur droits intacts.

Sources: Informator Bydgoski 15.11.85; Informator Region Srodkowo-Wschodni 13.11.85; "Solidarnosc" Rzeczpospolita 2.12.85; Tygodnik Mazowsze 30.01.86.